Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 544 | 30 avril 2024

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Réaliser un bilan complet de fertilité en Guyane : c'est désormais possible !

Depuis le 11 mars, le laboratoire Eurofins propose la réalisation de spermogramme, uniquement sur prescription médicale et sur rendez-vous. Il s'agissait du dernier chaînon manquant pour réaliser un bilan complet de fertilité sur le territoire. Ce progrès s'inscrit dans la mise en place du parcours d'aide médicale à la procréation en Guyane, coordonnée par le Dr Karen Mencé, gynécologue au CHK.

Des milliers de couples guyanais ayant des difficultés à avoir un enfant ont vécu ce parcours du combattant : plusieurs allers-retours aux Antilles ou dans l'Hexagone, parfois pour une simple consultation, jusqu'à la technique d'assistance médicale à la procréation (AMP) qui sera choisie : insémination artificielle, fécondation in vitro ou fécondation par injection intracytoplasmique de spermatozoïde (ICSI). Ce temps est désormais révolu. Avec l'installation des spermogrammes au laboratoire Eurofins, l'intégralité du bilan de fertilité peut être réalisé en Guyane. Seul le geste final doit être réalisée hors du territoire.

« Nous améliorons l'offre de soins », se réjouit le Dr Didier Musso, responsable du laboratoire de biologie médicale. Le déploiement de la technique, retardé par le surcroît d'activité lié à l'épidémie de dengue, a débuté mi-mars. Il n'est accessible aux patients que sur prescription médicale et sur rendez-vous, prévient le biologiste. Et idéalement dans le cadre de la filière d'aide médicale à la procréation qui s'est mise en place en Guyane.

Des référents en médecine de la reproduction dans les trois hôpitaux

La structuration de la filière d'aide médicale à la procréation a été impulsée par le Dr Karen Mencé, gynécologue au Centre Hospitalier de Kourou. Elle bénéficie de l'appui de deux confrères : le Dr Alain Kamga, gynécologue-obstétricien au Centre Hospitalier de Cayenne, et le Dr Kayoumath Zankaro, échographiste - gynécologue au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais, ainsi que du travail de coordination du Dr Jane Poincenot, conseillère médicale à l'Agence Régionale de Santé. Après avoir occupé un poste d'assistant partagé entre le CHK et l'hôpital Bichat (AP-HP), le Dr Mencé a rejoint Kourou à temps complet en 2021. Depuis, une unité fonctionnelle de médecine de la reproduction a été créée au sein de l'établissement.

La mise en place de ce bilan complet de la fertilité était une étape nécessaire. Depuis plusieurs années, les femmes en bénéficient : dosage hormonal, sérologie virale, échographie pelvienne et radio des trompes sont réalisés en Guyane. C'est désormais le cas pour les hommes avec la sérologie virale et donc le spermogramme (technique possible à une époque à l'ancien laboratoire Carage toutefois, mais avec des délais d'attente importants).

De premières RCP réalisées

Le Dr Mencé est satisfaite des premiers bilans transmis par Eurofins. « Les résultats sont complets et corrects. Les premiers à en bénéficier ont été staffés. Nous avons réalisé deux réunions de concertation pluridisciplinaires et ils ont été acceptés pour une FIV. Réaliser l'intégralité du bilan de fertilité en Guyane nous permet de réduire les délais. »

D'autres progrès sont attendus dans ce domaine. « Les inséminations artificielles pourraient être possibles d'ici à la fin de l'année », espère le Dr Mencé. Le déploiement sur le territoire de techniques d'assistance médicale à la procréation sera logiquement la prochaine étape. Il figure parmi les objectifs du **schéma régional de santé 2023-2028**.

Un accès uniquement sur rendez-vous et prescription

Il ne sert à rien de se présenter spontanément au laboratoire Eurofins pour réaliser un spermogramme. L'accueil des patients se fait uniquement sur rendez-vous et sur prescription médicale. Et idéalement dans le cadre de la filière d'assistance médicale à la procréation, insistent les Dr Didier Musso et Joris Voisin. L'analyse peut être prescrite par un médecin, une sage-femme ou un gynécologue. Pour rappel, certaines personnes ne sont pas éligibles à la fécondation in vitro en raison de leur âge, d'une réserve ovarienne trop faible. La FIV n'est pas non plus accessible aux personnes bénéficiant de l'Aide médicale d'Etat (AME).

Une cinquantaine de patients depuis le 11 mars

« Nous priorisons les demandes de couples inscrits dans un parcours de fécondation in vitro (FIV) et ceux orientés par le Dr Mencé et ses confrères », poursuivent les deux biologistes. Les personnes contactant le laboratoire actuellement se voient proposer un rendez-vous en juillet ; les délais sont plus courts pour les personnes adressées par la filière AMP. En outre, le nombre de créneaux est limité : la majeure partie de l'analyse se fait manuellement, ce qui prend beaucoup

de temps. « Nous réalisons l'intégralité du bilan initial : test de migration survie, spermogramme et spermoculture. »

« Depuis le 11 mars, nous avons reçu une cinquantaine de patients. Une centaine sont en attente, précise le Dr Joris Voisin. Avant le rendez-vous, nous les appelons pour leur donner quelques consignes : respecter deux à sept jours d'abstinence avant le rendez-vous, venir seul et bien s'hydrater. Nous leur expliquons également comment cela se passe. A leur arrivée, ils se signalent au vigile. Ils sont adressés directement à une secrétaire et sont dirigés vers une salle isolée et dédiée au recueil de sperme, sans avoir à attendre. Nous réalisons également un interrogatoire pour aider à l'interprétation des résultats et adapter notre prestation de conseil. Ils peuvent ensuite repartir immédiatement après le recueil. Nous faisons en sorte que tout cela soit à la fois rapide et discret. »

Ces derniers mois, le laboratoire a investi dans de nouveaux équipements pour réaliser le bilan complet : microscope à contraste de phase pour observer les spermatozoïdes, avec platine chauffante pour qu'ils restent à 37°C, balances de précision pour mesurer très exactement le volume de sperme, un compteur spécifique pour étudier les anomalies de formes des spermatozoïdes, différents colorants et réactifs spécifiques à la biologie de la reproduction.

Le test de survie consiste à reproduire in vitro les étapes de filtration et de sélection des spermatozoïdes à travers les voies génitales féminines. C'est cette technique, absente jusque-là en Guyane, qui permettra de choisir la technique d'aide médicale à la procréation. Le spermogramme permet d'apprécier les caractéristiques macroscopiques (pH, viscosité, couleur) et microscopiques du sperme (mobilité et concentration des spermatozoïdes, vitalité et proportion de formes typiques). Quant à la spermoculture, elle permet de rechercher les bactéries présentent dans le sperme. Le laboratoire envisage de s'inscrire pour faire accréditer cette activité à partir de l'année prochaine. « Nous souhaitons fournir la même qualité de résultats que les laboratoires spécialisés dans les FIV », conclut le Dr Voisin.

30 % des évasan programmées

En 2021, le rapport de l'Inspection générale des affaires sanitaires sur le renforcement de l'offre de soins en Guyane – souvent appelé rapport CHRU – pointait l'importance de développer une filière d'aide médicale à la procréation en Guyane. « Les problèmes d'infertilité sont importants en Guyane, en raison notamment de la fréquence des infections génitales, et à l'origine de très nombreuses évasan programmées (30 % du total). Des consultations d'infertilité et des stimulations sont réalisées sur les trois sites (hospitaliers) mais il n'existe pas d'offre de procréation médicalement assistée (PMA) actuellement sur le territoire », soulignaient les auteurs.

Ils poursuivaient : « Les délais de recours sont très importants. Ce parcours, prioritaire pour le GHT, identifie le CHK comme centre de référence PMA. Dans le cadre de la convention AP-HP, il est prévu un accompagnement médical et de biologie par l'hôpital Bichat pour assurer cette activité. Les étapes préalables afin de prévenir l'infertilité sont également précisées. Il s'agit de développer le dépistage et le traitement précoce des infections génitales et développer les consultations d'infertilité. En opportunité, cette décision de rendre possible la prise en charge de l'infertilité sur le territoire est justifiée. La feuille de route pour y parvenir devra préciser les étapes à court et moyen terme ainsi que les compétences pluridisciplinaires indispensables à détenir pour y parvenir. »

Le Dr Karen Mencé, gynécologue-obstétricienne à l'hôpital de Kourou, a reçu 236 couples en 2022, dont 133 sont allés au terme du parcours d'aide médicale à la procréation (AMP). L'an dernier, elle a accompagné environ 200 couples. « Il y a en outre tous ceux qui font tout hors de Guyane parce que leur médecin ou leur gynécologue ne connaît pas le parcours sur le territoire. Certains partent en évasan juste pour une consultation. »

La spécialiste se réjouit des récentes avancées : « Cela nous évite des évasan juste pour un spermogramme et à nouveau pour la FIV. Les résultats obtenus en Guyane n'ont pas besoin d'être refaits. Cela permet de raccourcir nos délais : je rencontre les patients ; ils vont au laboratoire ; et j'ai les résultats dans le mois suivant. » Il ne reste alors qu'à attendre le rendez-vous dans un centre d'aide médicale à la procréation. Et neuf mois plus tard, l'arrivée d'un heureux événement !

EN BREF

♦ La Croix-Rouge rouvre son centre de prévention santé de Saint-Laurent du Maroni

Un peu moins d'un an après l'incendie volontaire qui l'avait détruit, le centre de prévention santé (CPS) de la Croix-Rouge française, à Saint-Laurent du Maroni, rouvre ses portes. Pendant cette période, les professionnels ont été accueillis par l'Akatij, afin de poursuivre leurs missions. Cette

réouverture va permettre la transformation du CPS en centre de santé. Outre ses activités historiques de prévention (vaccination, dépistage des IST et de la tuberculose), il proposera des consultations de médecine générale ouvertes à tous, en plus de leurs activités de vaccination, de prévention des IST et du VIH, et de lutte contre la tuberculose.

Ailleurs sur le territoire, les anciens CPS de la Croix-Rouge française sont devenus des centres de santé le 15 février à Cayenne et le 18 mars à Kourou. « Cette nouvelle activité vient compléter l'offre médicale et hospitalière du département et permettent à tous de bénéficier de consultations d'une prise en charge médicale, sans sélection, ni discrimination », soulignait récemment l'association dans un communiqué.

♦ Crasnioplastie : une première en Guyane

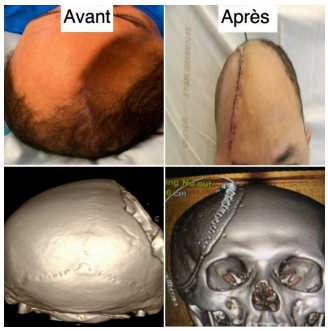

Une première chirurgicale pour le territoire vient d'être réalisée à l'hôpital de Cayenne. Le Dr Charles Salloum, neurohirurgien au CHC, et son équipe ont effectué une cranioplastie, à savoir l'implantation d'une prothèse crânienne suite à une craniectomie décompressive. Celle-ci peut survenir suite à un accident vasculaire cérébral : l'AVC provoque un gonflement du cerveau tel que la pression à l'intérieur du crâne va monter et mettre en danger vital le patient.

Ce dernier avait subi une première opération il y a quelques mois après un AVC: une partie de l'os du crâne avait été découpée pour diminuer la pression du cerveau dans la boîte crânienne. La cranioplastie, réalisée avec succès il y a quelques jours, a permis de redonner forme au crâne du patient.

♦ Guyane la 1ère rend hommage au Dr Ghislain Patient

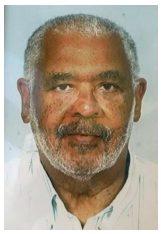

Le Dr Ghislain Patient, ancien chef de service de gynécologie-obstétrique à l'hôpital de Cayenne, a été inhumé vendredi, à l'âge de 76 ans. Né le 29 juin 1947, revenu travailler en Guyane en 1973 après ses études de médecine dans l'Hexagone, il avait succédé au Dr Claudine François Endelmond à la tête de la maternité.

Dans un article publié par **Guyane la 1ère**, nombre de ses proches – sa fille, ses cousins et nièce, ses amis et anciens collègues lui rendent hommage.

♦ 84 internes au prochain semestre

Les établissements de santé accueilleront 84 internes au prochain semestre, qui démarre en mai. Un chiffre satisfaisant alors que la Guyane peine parfois à les attirer durant le semestre des grandes vacances. Dans le détail, 62 internes seront à l'hôpital de Cayenne, 9 en Saspas, 7 au Chog, 5 chez le praticien et 1 à l'ARS. Au CHC, 9 internes rejoindront le service de gynécologie-obstétrique et autant l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit). Suivent la réanimation (7 internes), la psychiatrie, les urgences-Samu et la pédiatrie (6), la dermatologie (5), la radiologie (4), le laboratoire (3), la néphrologie, la médecine légale, la gastro-hépatologie, l'endocrinologie, le centre d'investigation clinique, les centres délocalisés de prévention et de soins et l'anatomo-cyto-pathologie (1 interne chacun). Au Chog, le service de gynécologie-obstétrique accueillera 5 internes et la médecine polyvalente 2.

♦ Nos soignants ont du talent : consultez le programme !

Les Septièmes Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane – alias Nos soignants ont du talent – se déroulent les 23 et 24 mai sur le campus de Troubiran, à Cayenne. La manifestation se déroulera de 8 heures à 18 heures et pourra être suivie à distance. Les personnes souhaitant assister aux présentations sont invitées à s'inscrire d'ici au 15 mai via le **lien suivant**.

Huit sessions sont prévues au cours de ces deux journées (**consulter le programme**) : santé sexuelle (jeudi, 9 heures), pathologies chroniques (jeudi, 11h25), pédiatrie et périnatalité (jeudi, 14 heures), expériences de soignants (jeudi, 16 heures), santé mentale (vendredi, 9 heures), difficultés d'accès aux soins (vendredi, 11 heures), environnement et santé (vendredi, 14 heures) et urgences (vendredi, 16 heures). L'infectiologie n'aura pas de session dédiée cette année mais sera abordée à travers les autres thématiques. Si les premières éditions offraient une large place

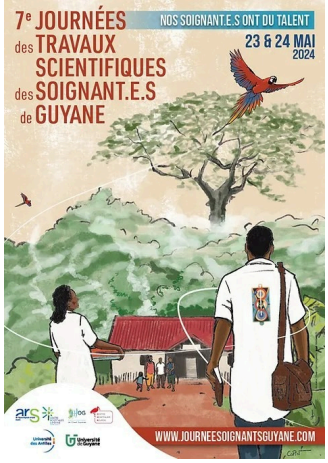

aux récents internes, les JDS accueillent depuis 2022 de nombreuses présentations de professionnels paramédicaux.

Le jury de cette septième édition a reçu un nombre de candidatures record : 63 soumissions contre une grosse quarantaine l'an dernier. Jamais la proportion des orateurs non-médecins n'aura été aussi élevée non plus. Les infirmiers, sages-femmes, psychologues compteront pour la moitié des intervenants. Plusieurs professionnels de l'Ouest interviendront également, comme le Dr Olivier Angénieux. Médecin de l'Ehpad du Chog, il parlera, avec sa consœur Marilène Filbet, du ressenti des soignants vis-à-vis du multiculturalisme des patients pris en charge en soins palliatifs dans l'Ouest guyanais.

♦ IDSanté finaliste de La France s'engage

IDsanté, née en 2016 en Guyane, fait partie des 44 porteurs de projets à fort impact social sélectionnés pour participer à la prochaine étape du concours national de la fondation La France s'engage. Chaque année, la fondation reconnue d'utilité publique La France s'engage, présidée par François Hollande, organise un concours national visant à sélectionner et récompenser les projets sociaux et environnementaux les plus innovants et à fort impact dans tous les champs du développement durable.

En 2024, le projet Espaces pour SEXprimer (ESEX), porté par IDsanté, sera le seul projet de Guyane à prendre part à la finale nationale à Paris le 24 mai prochain.

Les Espaces pour SEXprimer (ESEX) visent à permettre aux jeunes dès 6 ans, ainsi qu'aux adultes autour d'eux, d'acquérir des connaissances et compétences sur la vie affective et relationnelle afin de favoriser le vivre-ensemble, le bien-être, l'épanouissement et l'égalité de tous. Pour cela, IDsanté met en œuvre une approche progressive, globale et positive de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Depuis 2018, près de 19 000 enfants et jeunes ont bénéficié d'ESEX dans l'Île-de-Cayenne, l'Est guyanais et la région toulousaine.

E-Santé

■ Publication de la nouvelle doctrine du numérique en santé

L'Agence du numérique en Santé (ANS) et la Délégation au numérique en santé (DNS) ont publié vendredi la cinquième édition de la Doctrine du numérique en santé (**version 2023**). « Dans la logique d'État-plateforme, la Doctrine du numérique en santé constitue le document de référence pour les acteurs de l'écosystème de la e-santé, qui développent ou opèrent des services numériques au bénéfice des professionnels du système de santé et in fine des usagers. Elle s'adresse principalement aux entreprises du numérique en santé et plus largement aux structures publiques ou privées, de toutes tailles, qui créent, maintiennent ou développent des services numériques en santé », expliquent l'ANS et la DNS.

« Publiée chaque année depuis 2020, la Doctrine du numérique en santé permet de partager les évolutions techniques des projets portés par la Feuille de route du numérique en santé. Elle présente ainsi les évolutions du socle de sécurité, d'interopérabilité et d'éthique du numérique en santé en France, tel qu'il se définit par ses référentiels, services et plateformes portés par la puissance publique, représentés sous la forme de la « maison de la e-santé ». »

Les principales nouveautés ont trait à l'interopérabilité, à la sécurité avec le lancement du programme Care dans les établissements de santé, à la régulation du numérique en santé (identification électronique, accès au dossier médical partagé…), aux systèmes d'information de téléconsultation et de dispositifs médicaux numériques (délivrance de certificats de conformité obligatoires).

« Conformément à la nouvelle feuille de route, la priorité est clairement donnée au développement des usages. Sur le programme Ségur, les logiciels issus de la vague 1 du sont désormais

déployés et utilisés par les professionnels de santé, comme en témoigne l'augmentation régulière des documents de santé accessibles aux usagers dans Mon espace santé, soulignent l'ANS et la DNS. Les enjeux se tournent maintenant vers le programme Sentinelle, dédié à la résolution des freins à l'usage de ces logiciels, puis vers la vague 2 du Ségur numérique, mettant la priorité sur l'accès des professionnels aux profils Mon espace santé. »

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Le calendrier vaccinal 2024 est paru

Le calendrier vaccinal 2024 a été publié vendredi, sur le **site internet du ministère de la Santé**. Parmi les principaux points clefs et nouveautés, le document cite :

- Le Covid-19 ;
- Les infections invasives à méningocoques ;
- Les infections à pneumocoques ;
- Le monkeypox ;
- Le zona ;
- L'extension des compétences vaccinales pour les infirmiers et pharmaciens ;
- Le nouveau vaccin Shingrix contre le zona ;
- L'arrêt de commercialisation d'Imovax Polio, d'Efluelda, de Revaxis et de Zostavax.

Pour rappel, une frise vaccinale, adaptée à la Guyane, est disponible en téléchargement sur le **site internet de l'ARS**.

■ L'obligation vaccinale contre les méningocoques élargie l'an prochain

La semaine dernière, lors de la première conférence internationale de haut niveau pour vaincre la méningite, organisée par l'Organisation mondiale de la santé, Frédéric Valletoux, ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention, a annoncé que l'obligation vaccinale des nourrissons sera élargie à compter du 1er janvier 2025. « La vaccination contre les méningocoques ACWY remplacera ainsi la vaccination obligatoire contre le méningocoque C. Pour la vaccination contre les méningocoques B, les trois doses recommandées deviendront obligatoires pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2025 », a annoncé le ministre, cité par APM News.

« Malgré les progrès considérables, nous sommes loin d'en avoir fini avec la tragédie de la méningite », a souligné Frédéric Valletoux, évoquant les 300 000 décès à déplorer chaque année dans le monde et les plus de 500 personnes touchées par an par une infection grave à méningocoques en France. « Et ce, alors même que ces drames sont évitables par la vaccination. »

Offres d'emploi

■ L'Agence régionale de santé recrute son **coordinateur du programme paludisme**. Consulter l'offre et candidater avant le 26 mai.

■ L'Institut Pasteur de Guyane recrute

- Un **technicien préleveur des eaux** (CDD douze mois, temps plein). Consulter l'offre et candidater.
- Un **ingénieur qualité LHE** (CDI, temps plein). Consulter l'offre et candidater.
- Un **technicien en microbiologie** (CDD de douze mois, temps plein). Consulter l'offre et candidater.

Agenda

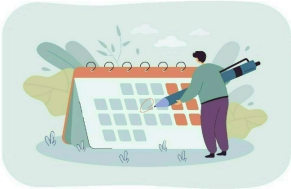

Aujourd'hui

► **« Bouge 30 minutes »**. Séances de fitness gratuites, dans le cadre de la Grande Cause nationale 2024, à 19 heures au centre commercial Montjoly 2 à Rémire-Montjoly, à 18 heures au hall sportif Constant-Chlore à Saint-Georges et à 18 heures au gymnase Maximilien-Noël à Saint-Laurent du Maroni.

Mardi 7 mai
► **Webinaire** d'information sur l'appel à manifestation d'intérêt de l'ARS sur la médiation en santé, de 9 heures à 10 heures, via **Teams**.

Mercredi 8 mai
► **Village** sur les thèmes des soins oncologiques de support, organisé par Onco Guyane et la ville de Matoury, de 8 heures à 13 heures à la maison des arts martiaux.

Lundi 13 mai
► **Colloque** « Cancérologie en Guyane : stratégie et pratique », organisé par le DSRC Onco Guyane, au Royal Amazonia, à Cayenne. Consulter le programme.

Mardi 14 mai
► **Colloque** « Cancérologie en Guyane : stratégie et pratique », organisé par le DSRC Onco Guyane, au Royal Amazonia, à Cayenne. Consulter le programme.

Jeudi 16 mai
► **Soirée** de sensibilisation et d'information sur la prise en charge des patients atteints de diabète, d'obésité et d'autres pathologies métaboliques, ainsi que le fonctionnement du réseau Diam et ses outils, présenté par le Pr Nadia Sabbah, cheffe de service de diabéto-endocrinologie au CHC, et Vérélène Alcide, coordinatrice du réseau Diam, à 19h30 au pôle culturel de Kourou. Soirée réservée aux professionnels de santé libéraux adhérents de l'association et aux professionnels de santé salariés de structures adhérentes, suivie d'un buffet dînatoire. **S'inscrire**.

►**Colloque** « Enjeux de santé dans les territoires français ultramarins isolés », de 4 heures à 13 heures (heures de Guyane), à l'EHESP (Rennes) et sur Zoom. S'inscrire. https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/ Consulter le programme. https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/resource/page/id/3

Vendredi 17 mai
►**Colloque** « Enjeux de santé dans les territoires français ultramarins isolés », de 4 heures à 13 heures (heures de Guyane), à l'EHESP (Rennes) et sur Zoom. S'inscrire. https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/ Consulter le programme. https://sante-outre-mer.sciencesconf.org/resource/page/id/3

Jeudi 23 mai
► **Nos soignants ont du talent**. Septièmes Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, de 8 heures à 18 heures à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. Inscriptions avant le 15 mai **via ce lien**.
Consulter le programme.

Vendredi 24 mai
►**Nos soignants ont du talent.** Septièmes Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, de 8 heures à 18 heures à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. Inscriptions avant le 15 mai **via ce lien.**
Consulter le programme.

Samedi 25 mai
► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures, au pôle culturel de Kourou.

Jeudi 30 mai
► **Assemblée générale** de la filière de prise en charge de l'endométriose en Guyane, à 19 heures à l'hôpital de Cayenne. Adhérer à la filière.

Jeudi 6 juin
►**Présentation de Pépites-Parcours**, organisée par le GCS Guyasis et l'ARS à destination des acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social intéressé par la coordination, de 9 heures à 21 heures, au Royal Amazonia, à Cayenne. Renseignements : 0694 16 86 47. Inscriptions : https://my.weezevent.com/ensemble-se-coordonner-au-benefice-de-lusager

Vendredi 7 juin
► **Journée portes ouvertes** de Médecins du Monde.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner